

Foix, le lundi 23 décembre 2019

Patrimoine : Le Département au chevet des objets et monuments historiques ariégeois

Les Conseillers Départementaux, réunis en commission permanente ont octroyé une subvention d'investissement d'un montant total de 19 833 €, soit 6 210 € pour les objets protégés et de 13 623 € pour les immeubles classés. Cette aide bénéficie aux communes de Mirepoix, Oust, Cescau, Vals et Vernaux dans le cadre du programme d'Etat d'entretien et de restauration des monuments historiques.

Les élus du Département inscrivent cette démarche dans le cadre de la solidarité territoriale, de la qualité du cadre de vie, de l'économie touristiques et de l'implication du conseil départemental dans le patrimoine régional.